

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 MARS 2013

ORDRE DU JOUR

1. BUDGET 2013 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

2. MOTION – Pacte de confiance et de solidarité



L'an Deux Mil Treize le lundi 4 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de Montataire, convoqué le 26 février Deux Mil Treize, s'est réuni en séance ordinaire, place Auguste Génie, sous la présidence de monsieur Jean Pierre BOSINO, Maire de la commune de Montataire.

ETAIENT PRESENTS : M. BOSINO – Mme BORDAIS - M. COUALLIER – Mme BURATO - Mme BUZIN – M. GODARD - M. CAPET – Mme BELFQUIH - M. KORDJANI – M. BOYER - Mme BLANQUET – M. MERCIER (jusqu'à 20 heures) - Mlle KHACHAB - M. D'INCA – Mme TOURE - M. CARPENTIER - M. RAZACK - M. BELOUAHCHI - Mme BORDEZ – M. BRAHIMI - Mme LEVERT - M. BROLH – M. LEBRETON.

ETAIENT REPRESENTES PAR : M. MERCIER représenté par M. BOYER (à partir de 20 heures) – Mme GRUNY représentée par Mme Blanquet - M. STALIN représenté par M. Razack - Mlle LEBRETON représentée par M. Lebreton - M. QUIVIGER représenté par Mme Burato.

ETAIENT EXCUSES : Mme LECLERE – M. BENOIST - Mme DAILLY.

ETAIENT ABSENTES : Mme ANANE – Mme YESILMEN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sarah KHACHAB



1- BUDGET 2013 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Intervention de Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire remercie les élus et les habitants présents.

Il rappelle que le Débat d'Orientations Budgétaires est une procédure obligatoire, dans les deux mois, avant le vote du budget primitif en mars. C'est de plus, une étape importante et « normale » dans le processus de préparation démocratique du budget de la ville avant son adoption.

Il y a eu quatre mois de débats avec les habitants, le personnel communal et les associations : 11 réunions de quartier, 1 rencontre avec les associations, 2 réunions avec les agents municipaux, 11 séances de porte à porte.

Plusieurs centaines d'habitants ont été rencontrés.

Le déroulement de cette séance se déroulera en plusieurs étapes :

- Intervention de madame Colette BURATO, adjointe au Maire chargée des finances, sur les grandes orientations proposées pour ce budget qui tiennent compte notamment des rencontres avec la population.
- Intervention de monsieur Claude COUALLIER, adjoint au Maire chargé de la démocratie participative, reviendra sur la campagne de préparation budgétaire.
- Interruption de la séance : celle-ci permet de laisser la parole aux personnes présentes à ce débat d'orientations budgétaires.
- A la fin des échanges, la séance du conseil reprendra.

Monsieur le Maire ajoute quelques mots sur le contexte économique difficile ...

Depuis le mois de novembre où les réunions budgétaires ont commencé jusqu'à ce conseil, le chômage n'a pas cessé de croître. Le taux actuel est d'environ 26% à Montataire ! Il faut remonter à 1997 pour connaître ce pourcentage !

La situation de l'entreprise Punch Métal (ex Still) dont le PDG est monsieur DUMAREY, est préoccupante voire catastrophique malgré les 3 millions de fonds publics investis. D'ailleurs, comment le groupe KION a-t-il pu fermer cette usine alors qu'il y avait des commandes pour plus d'un an ! 60 salariés sur les 240 avaient l'espoir de retrouver un emploi mais aujourd'hui, ils se retrouvent sans emploi ... Par contre, Punch Métal a racheté General Motors à Strasbourg ! L'Etat et le groupe Kion ne peuvent pas être quittes sans répondre de leurs actes ! 20 milliards ont été offerts aux grandes entreprises, c'est inacceptable !

Le gouvernement actuel annonce en plus une loi sur la flexibilité du temps de travail et des salaires dans le cadre de la transposition de l'accord minoritaire entre quelques syndicats et le MEDEF, c'est insupportable !

Et ce n'est pas tout ! L'ancien gouvernement avait gelé les dotations versées aux collectivités, mais là, une baisse de 4,5 milliards d'euros sur deux ans est annoncée. Cette diminution de dotations est couplée avec une réforme territoriale, l'acte III de la décentralisation qui est en fait une reprise du projet de Nicolas Sarkozy, qui signe la mort des communes et départements...

Les conditions budgétaires pour 2013 sont difficiles mais risquent d'être encore plus difficiles en 2014 ...

Monsieur le Maire donne la parole à madame Colette BURATO, adjointe chargée des finances et du développement économique :

Madame BURATO commente le diaporama (document annexé) puis s'exprime sur l'environnement local :

« La situation économique locale est très préoccupante, le chômage dépasse les 26 % de la population active.

Concernant les entreprises, un véritable scandale est en train d'éclater entre Punch Metal et les 65 salariés de l'ex entreprise Still en contrat avec Punch Métal, qui devait porter à 115 le nombre d'embauches ; scandale puisque Punch Metal a proposé aux 65 salariés de démissionner en échange d'une prime de 2000 Euros !

Chez Goss et Arcelor l'activité est au ralenti. Malgré cela, Arcelor a fait paraître une offre de 21 recrutements ! Quant à Akzo l'entreprise a fait l'objet d'une fusion dont on a peu d'informations.

Les Représentants syndicaux auront l'occasion de s'exprimer tout à l'heure sur ces différentes situations.

SUR LE PLAN DU COMMERCE DE PROXIMITE

On constate de grandes difficultés, deux magasins viennent de fermer : le magasin de lingerie et le magasin de chaussures. C'est important d'avoir accès à des magasins de proximité, ça rend services à la population en trouvant sur place ce dont on a besoin ; ça favorise les contacts et la convivialité dans la ville.

Dans le cadre de l'étude menée par la Chambre de Commerce qui avait recommandé un certain nombre de préconisations et pour aider à dynamiser le commerce local, les élus ont décidé le recrutement d'un stagiaire, en accord avec l'Association des Commerçants de Montataire.

Il sera chargé notamment de recueillir des propositions d'animation et d'en établir un programme, en accord avec l'Associations des Commerçants.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles représentent 22 millions.

L'évolution de nos recettes par rapport à 2012 devrait être de 0,36 %, elles seraient de plus 2,04% suivant les dernières informations des services fiscaux. De même, la fiscalité « ménages » évaluée à – 4 %, serait de plus 0,95 %.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles représentent 20,5 millions d'euros et ont augmenté de 3,06 %.

Les charges à caractère général évoluent de près de 5 % dues à l'énergie et aux fluides.

Les dépenses de personnel représentent 61 % des dépenses réelles de fonctionnement ; elles évoluent de plus de 3 % :

Cette progression tient compte des augmentations de la cotisation de retraite, de la cotisation d'accident de travail, de l'évolution du SMIC 0,3% et de la budgétisation des postes vacants :

- 2 postes ASVP,
- 1 poste d'électricien,
- 1 poste de responsable de régie au service bâtiment + 1 adjoint,
- 1 poste d'attaché à la DRH,
- 1 poste de responsable administratif au sein de la coordination Enfance et Sports,
- 1 poste de responsable des bibliothèques,
- 1 poste d'animatrice lecture publique,
- 1 poste de conseiller en insertion sociale et professionnelle
- 1 poste de jardinier paysagiste,
- Agents vacataires chargés de la sécurité aux sorties des écoles,
- Agents vacataires pour l'accueil dans les périscolaires CP-CE1,
- Formateur interne pendant 3 mois,
- Rattachement de la directrice du centre social à la ville et recrutement d'un agent d'accueil,
- Hausse de l'assurance du personnel de 57 % (le taux passe de 2,45 % à 3,86%).

Les autres charges de gestion courante : il s'agit des subventions aux associations, au CCAS, des participations aux syndicats intercommunaux (piscine, base de loisirs...), des frais de mission et de formation des élus.

HYPOTHESE D'EVOLUTION ET COMPOSITION DE L'EPARGNE : AUTOFINANCEMENT

Le niveau d'autofinancement apparaît comme un garant de la solidité de la collectivité aux yeux de nos partenaires financiers.

En 2013, il apparaît en baisse et nous aurons besoin de recourir aux provisions constituées pour financer les investissements prévus si nous voulons maintenir un niveau d'endettement bas.

HYPOTHESES D'EVOLUTION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT ET DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT : effet ciseaux

LA SECTION D'INVESTISSEMENTS

Les emprunts :

La charge de la dette représente pour 2013, 0,27 % des dépenses réelles de fonctionnement pour les intérêts, et 3,8 % des dépenses réelles d'investissement pour le capital.

Capital restant du au 31/12/2012 : 758.112 € à taux variable, 1.154.834 € à taux fixe.
Le taux moyen est de 2,32 %.

La maîtrise de la dette a permis d'améliorer l'autofinancement et de retrouver des marges de manœuvre.

Nous avons eu recours à l'emprunt en 2008 et en 2011 pour une somme globale de 1,8 millions d'euros alors que l'investissement est en moyenne de 4 millions d'euros par an, soit 320 € par habitant, au dessus de la moyenne des communes de la strate qui se situe autour de 287 € par habitants.

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE 2007 - 2012

En diminution depuis 2007

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Notre plan de programmation pluriannuelle va renverser la tendance avec des besoins de financements importants (estimés à 10 millions sur 2013-2017). La dégradation projetée de notre autofinancement augure des difficultés à honorer cette nouvelle charge de la dette et sans doute des choix à faire dans les dépenses de fonctionnement et un étalement des investissements prévoir.

Le total des dépenses d'investissement y compris les travaux de maintenance du patrimoine et moyens des services s'élève à 8.845.613 euros pour 2013.

Monsieur le Maire remercie madame BURATO pour son intervention et ajoute que, la préparation du budget représente beaucoup de travail pour les élus et les services.

La parole est laissée à monsieur Claude COUALLIER qui présente la synthèse des besoins exprimés par les habitants lors des réunions de quartier et de nos diverses démarches de démocratie participative à l'aide d'un diaporama (document annexé).

A la fin de l'exposé, monsieur le Maire s'adresse aux membres du conseil afin de voter une interruption de séance. **Celle-ci est votée à l'unanimité. La séance est levée** à 20 heures.

- Un montatairien, syndicaliste chez Arcelor

Arcelor a annoncé la signature de 21 embauches en CDD de 18 mois pour 2013 sauf que dans ces 21 contrats, certains ont déjà commencé en 2012 et fin 2013, ces personnes se retrouveront sans travail et que par ailleurs, 50 salariés partent en retraite cette année ! Chez Arcelor à Florange, il est prévu un CDD pour 7 départs en retraite !

- Monsieur le Maire soutient que la question industrielle est essentielle pour notre ville et notre pays. L'industrie est nécessaire pour maintenir notre compétitivité.

- Un montatairien, ancien adjoint au Maire, Président de la RCCEM et de l'AMEM

Malgré les difficultés, le budget de la ville est satisfaisant. Il permet notamment l'aménagement d'une nouvelle école de musique, l'embauche de deux ASVP ... Concernant le stationnement, il y a quand même divers endroits dans la ville où l'on peut se garer et gratuitement ! Il exprime ses craintes quant à l'avenir de notre industrie menacée « grâce » à monsieur Mittal ! Les services publics sont également menacés alors que 73% des investissements sont réalisés par les collectivités territoriales. Dans les hôpitaux, on note une diminution sensible des emplois. Ce monsieur partage la colère de monsieur le Maire face au gouvernement qui cède aux financiers.

L'annonce d'inverser la courbe du chômage en 2013 n'est pas du tout crédible ! La France est dans une situation dramatique ...

Il demande en conclusion de son intervention si la fiscalité à Montataire va augmenter.

- Une habitante de Montataire – avenue Jean Jaurès

Avec la construction des 49 logements avenue de la Libération, les piétons ne peuvent plus emprunter le trottoir dans la rue Jean Jaurès et sont obligés de marcher sur la chaussée. Elle s'inquiète pour le stationnement déjà difficile dans cette rue.

- Monsieur le Maire répond dans un premier temps que la ville n'augmentera pas sa fiscalité. Cependant, le montant des impôts va évoluer par l'augmentation des bases fiscales de 1,8%.

Concernant le stationnement rue Jean Jaurès par rapport à la construction des 49 logements, il est prévu 2 places de stationnement par habitation, ce qui d'ailleurs alourdit le prix de la construction.

- Un salarié chez GOSS

En 2001, l'entreprise comptait 1200 salariés, 600 en 2011 et seulement 323 à ce jour ... Le chômage partiel touche l'ensemble des salariés. L'entreprise se trouve dans une situation financière difficile et la perspective de commandes est critique. Goss est pourtant le seul constructeur de rotatives en France. Les salariés sont très inquiets quant à leur avenir ; on parle d'un transfert des activités vers les Etats-Unis ...

- Un salarié de STILL – 38 ans d'ancienneté

Cela fait deux ans que les salariés se battent pour la défense de leurs emplois ... Les actionnaires sont à l'origine de la fermeture de cette usine vendue à Punch Metal. Le 5 mars, une rencontre aura lieu en sous-préfecture ... c'est pourtant une belle entreprise avec plusieurs atouts comme la proximité de Paris, de l'autoroute etc. Comment faire pour sauver notre entreprise ?

- Monsieur le Maire ajoute que le savoir-faire des salariés ne doit pas partir dans d'autres pays par la fermeture de nos entreprises. La ville soutient les salariés contre ces patrons qui procèdent à des licenciements boursiers ! Le 20 mars au Palace est organisée un forum débat autour des enjeux de l'emploi industriel en rassemblant des élus, des salariés, des patrons, etc. qui permettra ensemble de réfléchir, de faire des propositions ... La démarche municipale est d'aider les salariés à sauver leurs emplois. En Grèce, 90 % des habitants ont réduit leur budget alimentaire de 60 %, les portugais suivent la même courbe ...

- Le pharmacien aux Martinets

Il assiste pour la 1^{ère} fois au débat d'orientations budgétaires et félicite la municipalité sur son budget et ses orientations. Les dépenses inscrites n'apportent rien en retour mais sont nécessaires et répondent exactement aux besoins de la population. Il approuve les travaux d'investissement pour l'aménagement d'une nouvelle école de musique et soutient totalement la municipalité dans son combat pour la construction d'un EHPAD à Montataire. Le projet d'une maison de santé est une chance pour les habitants, mais aussi pour les jeunes médecins qui ne veulent plus travailler seuls. Cette maison de santé regroupera plusieurs professionnels de santé (médecins, infirmiers, pédicure, ...). Elle apportera des offres de soins utiles pour la population.

- Monsieur le Maire précise que ce projet de maison de santé est à l'initiative de monsieur Facq et qu'il joue un rôle important dans la mise en œuvre de ce projet. C'est la seule maison de santé en milieu urbain dans toute la Picardie. La ville met à disposition un terrain et prend en charge la construction qui sera financée ensuite par le loyer payé par les professionnels de santé. Par contre, la TVA ne pourra pas être récupérée puisque Montataire est une zone urbaine et non rurale.

- Une directrice d'école à Montataire

Intervient sur la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme prévoit l'étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées avec une pause d'une heure trente au minimum le midi. La journée de classe se terminera à 15h45 mais les enfants seront pris en charge jusqu' 16 heures 30, voire plus. Ce temps complémentaire aux heures d'enseignement devra être pris en charge par les villes et pèsera lourd dans les budgets !

- Madame BORDAIS – Adjointe au Maire chargée de la vie scolaire

Cette réforme provoque un mécontentement général. La ville a délibéré pour un report de l'application à la rentrée 2014. Il est nécessaire d'organiser des réunions de concertation en prenant en compte les besoins de l'enfant.

- Monsieur le Maire s'inquiète de la dénationalisation de l'Education Nationale. L'organisation de l'école doit être la même dans toute la France ! Il y a une volonté de recruter plus d'enseignants, ce qui est plutôt positif, mais parallèlement, le nombre d'encadrants par enfant dans les structures d'accueil va sensiblement diminuer !

- Une Montatairienne - réside à la RPA

Elle a travaillé pendant 29 ans à la ville de Montataire. Elle vit aujourd'hui à la RPA mais précise qu'il faut être autonome pour ce genre de structure. En cas de perte d'autonomie, la personne doit trouver une nouvelle structure. Non seulement cette personne quitte son environnement, mais en plus, les tarifs appliqués sont conséquents pour des petites retraites. La construction d'un EHPAD permettrait que ces personnes puissent rester près de leurs familles ...

- Monsieur le Maire informe qu'une carte-pétition vivante sera adressée à l'ARS (agence régionale de santé) et au conseil général qui détiennent les clefs pour l'ouverture de cet établissement. Cette pétition sera mise à disposition lors du repas annuel des retraités. Un film sera tourné sur le marché du dimanche. Cet établissement permettrait également la création de près de 50 emplois.

- Un habitant de Montataire

Pense qu'il y a moins de monde dans les réunions de quartier, et que le chiffre « 178 » est faible. Il approuve le projet de la maison de santé. Ce monsieur s'étonne de ne pas entendre les élus socialistes sur cette situation économique et sociale dramatique et sur les projets de ponctions des dotations des collectivités territoriales.

- Un Montatairien et agent municipal

Exprime son contentement que les impôts ne soient pas augmentés. Considérant les difficultés budgétaires grandissantes pour la ville, il se demande comment il pourra continuer à rendre service à la population. Il mentionne le projet par le gouvernement de taxer le diesel ; beaucoup de véhicules de la ville roulent au diesel ce qui engendra forcément une dépense supplémentaire.

- Monsieur Abdelkrim KORDJANI – Adjoint au Maire - s'exprime au nom du groupe communiste et républicain :

« Chaque année comme le prévoit la loi nous procédons au débat d'orientation budgétaire, après une longue série de réunion de quartier, avant le vote du budget de notre commune, qui aura lieu cette année le 25 mars prochain.

Je ne vais pas revenir sur les chiffres qui ont été exposés....Mais juste affirmer que cette année le DOB ainsi que le vote du budget qui va s'en suivre revêtent un caractère particulier. En effet, l'an dernier nous votions 2 budgets, 1 en équilibre (par ce qu'il n'y a pas de collectivité qui vote son budget en déséquilibre, contrairement à l'Etat) 1 autre budget « dit de lutte » qui a montré combien les besoins étaient nombreux pour nos habitants en matière de qualité de vie et de besoins en service public...budget que nous avons adressé au préfet pour qu'il entende nos besoins...

Aujourd'hui un tournant se dessine, alors qu'il n'y a pas si longtemps l'UMP et la droite au pouvoir annonçaient leur intention de diminuer de plusieurs milliards d'euros les dotations aux collectivités locales, le gouvernement socialiste vient d'annoncer une réduction des dotations d'Etat aux collectivités pour les 3 ans à venir à savoir 4.5 milliards d'euros en moins pour les collectivités, du jamais vu.....

Que s'est-il passé ? On nous avait promis du changement, il a bien eu lieu, mais ce n'est pas celui qu'espéraient les français, s'ils voulaient plus d'austérité, plus de cadeaux fiscaux aux entreprises, des réformes sans concertation, ils auraient choisi l'ancienne majorité... (elle excellait en la matière)... Or ils ont fait un autre choix, les français veulent une autre politique....

On nous a annoncé la fin de la **RGPP**, mais elle est remplacée par la **MAP**, qu'est que la MAP ? il s'agit de la Modernisation de l'Action Publique...avec comme leitmotiv il faut réformer et moderniser l'action publique.

En réalité avec cette « RGPP bis » les collectivités deviendraient des variables d'ajustement au nom du remboursement de la dette publique..... Mais en quoi les Collectivités Locales, qui assurent 72% des investissements publics, sont-ils responsables de la dette et du marasme financier que nous a laissé 10 ans de politique de droite.....?

Nous avons une nouvelle religion en France, celle d'atteindre un déficit public sous la barre des 3%, quel qu'en soit le coût et les sacrifices, nous devons mettre en place une politique de rigueur et d'austérité, la France doit montrer l'exemple nous dit-on, elle doit tenir son rang au niveau européen.....

Je vous le dis mes chères collègues cette politique sera désastreuse pour notre économie... Une fois n'est pas coutume je voudrais citer ne serait-ce qu'un instant, Christine Lagarde, ancienne ministre du gouvernement Fillon aujourd'hui directrice générale du FMI, cette dernière « *confirme et considère que l'institution de Washington avait mal anticipé les effets de l'austérité sur la croissance européenne. Elle nous invite nous Européens à aller plus "doucement" dans la réduction des déficits publics, (et vous savez pourquoi elle nous le dit ?) pour ne pas aggraver la situation* » !

Elle reconnaît sans équivoque que l'austérité n'est pas la réponse à apporter à la crise... il faut faire payer la crise à celles et ceux qui en sont à l'origine, à savoir le capital et la finance....

Nous élus communistes et républicains sommes solidaires, oui, mais solidaires des gens qui subissent la crise. Solidaires de celles et ceux que nous croisons au quotidien et qui expriment leur souffrance et leur désespoir...

S'il faut s'attaquer aux déficits publics, attaquons-nous à leur origine : Arrêtons les réductions d'impôts aux plus riches et autres cadeaux fiscaux aux entreprises. Stoppons la spéculation boursière qui enrichit les actionnaires et supprime des emplois....les montatairiens ont payé et continuent de payer un lourd tribu. Des milliers d'emplois supprimés dans le bassin creillois et un taux de chômage à Montataire de plus de 26%....

Le gouvernement fait fausse route en voulant réduire les dotations aux collectivités et en instaurant en force l'acte III sur la décentralisation qui va réduire à terme les compétences et attributions des communes au profit des intercommunalités et autres instances moins démocratiques mais surtout plus éloignées des français. Il faut préserver nos communes car elles sont le cœur de notre république.

Les communes, leurs élus, doivent être respectés. Elles sont un formidable moteur démocratique pour construire et mener les coopérations et les projets partagés, conçus pour et avec les habitants. Cette année nous voterons notre PLU, sera-t-il le dernier ?, demain pourrions-nous encore avoir la maîtrise de nos sols, ou seront-ils sous la coupe de l'intercommunalité ? Les collectivités doivent accéder au crédit hors de la logique spéculative, hors des marchés financiers. Une réforme fiscale juste et ambitieuse doit voir le jour au plus vite, avec le rétablissement d'un impôt économique lié au territoire et une taxation des actifs financiers des entreprises répartie équitablement.

On nous demande de faire mieux et plus, mais avec moins... A Montataire nous avons toujours eu une gestion saine de nos dépenses publiques, nous continuerons à être vigilants, car le propre d'un élu dans une démocratie c'est de servir et de défendre les intérêts de ses habitants, c'est la raison pour laquelle nous placerons toujours les montatairiens et leur qualité de vie d'abord... par ce que pour nous c'est l'humain d'abord... »

- Madame Colette BURATO – au nom du groupe socialiste :

« Le groupe socialiste tient à souligner la bonne gestion financière de la municipalité.

On l'a vu notamment par :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement depuis plusieurs années,
- la constitution de provisions de plus de 5 millions,
- la maîtrise de l'emprunt et la poursuite des investissements à raison de 4 millions 5 par an en moyenne.

LES PERSPECTIVES FINANCIERES 2013 – 2017

L'augmentation des dépenses de fonctionnement, due notamment :

- à des charges supplémentaires,
- au remplacement des postes vacants,
- et à la stagnation des recettes,

va conduire les élus à puiser dans les provisions et avoir recours à l'emprunt ;

Sans nul doute aussi, à faire des choix dans les dépenses de fonctionnement et dans les investissements.

Sur les finances locales, on y verra plus clair dans la prochaine conférence des finances locales du 12 mars prochain, annoncée par le premier ministre, Jean Marc Ayrault.

C'est le premier débat d'orientation budgétaire depuis l'élection d'un gouvernement de la gauche il y a moins d'un an !

Le groupe socialiste partage le désarroi de tous, devant la dégradation de la situation financière et économique, difficultés qui se répercutent sur le quotidien de la population dont les montatairiens. On l'a dit « plus de 26 % de la population active (évaluée à 5380 personnes) soit plus de 1500 personnes sont au chômage et plus de 500 chômeurs ne sont pas indemnisés.

Sans s'étendre sur la situation à laquelle doit faire face le gouvernement, on peut faire quelques rappels :

612 MDS de dettes

75 MDS de cadeaux fiscaux

71 MDS de déficit de la balance commerciale en 2011

750.000 emplois perdus dans l'industrie en 10 ans

Plus d'un M° de chômeurs en 5 ans

Suppression de 80.000 emplois dans l'éducation nationale

8,5 M° de personnes vivent avec moins de 964 euros par mois

4M° de personnes sans couverture santé

La gauche, quand elle arrive au pouvoir, doit réparer les dégâts causés par la droite !

En 2002, sous le gouvernement Jospin les comptes étaient au vert, y compris sur l'emploi !

Certes, tout le monde souhaite que les réformes aillent plus vite mais il n'y a pas de baguette magique, les destructions sont plus rapides que les constructions.

Parmi les choses qui ont changé on peut citer l'état d'esprit le Président, François HOLLANDE, avec le Gouvernement :

On ne dresse plus les personnes les unes contre les autres, la justice tellement dévalorisée est reconnue, La police et ses missions sont respectées et défendues, le dialogue social est repris avec les organisations syndicales, tellement méprisées précédemment, les valeurs <plus de justice et de solidarité> sont traduites dans les mesures prises dans le cadre de la conférence sur la pauvreté et l'inclusion, pour protéger les plus faibles.

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Sur la ville c'est la contribution des élus au maintien de l'activité économique et le soutien aux salariés des entreprises menacées,
Les travaux réalisés par les différents investissements votés en Conseil,
La participation à l'agence de développement économique « Soda » et CMD qui gère le parc immobilier d'entreprises des Marchés de l'Oise.

Au plan national

Le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi
Le projet de loi est prévu au parlement, des députés PS « se font entendre » ,
La Création de la banque publique d'investissements
Elle doit financer et accompagner les petites et moyennes entreprises dans le financement et l'innovation,

La Création de « la société de financement local »
La banque de prêt aux collectivités locales,

Et Pour l'emploi des jeunes : la Création de 100.000 emplois d'avenir cette année, dont certains sont déjà conclus avec des jeunes.

Ces contrats leur permettront une première expérience, 30 % sont destinés aux jeunes des quartiers et 4.000 emplois d'avenir professeur.
Aide de 75 % du salaire brut/SMIC pour le secteur non marchand et 35 % pour le secteur marchand.

Le Conseil Général a décidé d'apporter une aide de 25 % à 200 emplois d'avenir, dans certains secteurs.

La Mise en place des contrats de génération (aujourd'hui)

L'Embauche d'un jeune en CDI et maintien dans l'emploi d'un senior pour l'emploi et la transmission des savoirs et des compétences.
Aide de 4000 Euros par an aux entreprises de moins de 300 salariés.

Recrutement dans l'éducation de 54.000 emplois d'ici 2017

Construction de 500.000 logements, dont 150.000 logements sociaux et Encadrement des loyers,

La taxe sur les transactions financières a été votée par 11 pays européens (0,2% à partir de 1 Md d'Euros de transaction) qui doivent y mettre une touche finale (loi effective en 2014 ?)

La taxe à 75 % sur les revenus à partir d'un M^d d'euros (loi retoquée au Conseil Constitutionnel)

Le projet de loi pour les entreprises rentables

Cette liste n'est pas exhaustive, mais un rappel de différentes mesures mises en place ou en voie de l'être cette année :

« Pour dire aussi que des choses positives avancent et contribuent à ne pas se résigner. »

Question dans le public concernant les socialistes :

A un habitant qui s'étonnait de ne pas entendre les socialistes s'exprimer, j'ai répondu que nous étions dans la majorité municipale et que quand nous avons des positions à exprimer, nous pouvions le faire dans les commissions municipales. »

- Monsieur le Maire conclut en disant qu'il fallait bien reconnaître que la trajectoire du nouveau gouvernement n'était pas infléchi par rapport à l'ancien gouvernement. Certes, il y a un héritage négatif, il n'y a pas de baguette magique mais il faut du courage politique ! La grogne monte même chez certains socialistes ...

- Monsieur Alain LEBRETON – Conseiller municipal

Le nouvel accord sur la compétitivité, c'est la destruction du code du travail !!

Il précise que concernant les rythmes scolaires, il a voté la dérogation de l'application de la réforme.

Aucune autre personne ne désirant prendre la parole, la **fin de l'interruption de séance est donc prononcée à 21 heures**, par monsieur le Maire.

Le conseil municipal prend acte, à l'unanimité, des orientations budgétaires proposées par monsieur le Maire.

2- MOTION – Pacte de confiance et de solidarité

L'information est confirmée; les collectivités verront un doublement de la réduction des concours financiers de l'État sur deux ans, portant le manque à gagner pour les collectivités de 4,5 milliards d'euros d'ici 2015.

Deux fois plus que ce qui était prévu par la loi de programmation budgétaire votée en décembre dernier.

Cela est inacceptable.

Réuni ce jour, le Conseil municipal de Montataire, partage la réaction de l'association des maires de France qui dénonce :

« ... la méthode retenue par le gouvernement, et cette annonce lourde de conséquences pour les collectivités locales, sans aucune concertation préalable, malgré l'engagement du Président de la République sur l'élaboration d'un pacte de confiance et de solidarité... »

Au delà du fait que les collectivités ne sont pas responsables des déficits publics, cette baisse des dotations aura un impact incompressible sur les services à la population, alors que celle ci subit déjà directement les conséquences de la crise.

L'investissement, l'emploi et toute l'économie locale en seront affectés alors que Montataire compte déjà 26% de personnes privées d'emplois.

Nous refusons d'être condamnés à choisir entre la suppression renouvelée des moyens du service public et de ses effectifs.

Nous n'acceptons pas d'être contraints de réduire à terme les subventions aux associations, ou encore les investissements, alors que 70% des investissements publics sont assurés par les collectivités locales.

Montataire construit depuis des années des budgets de résistance pour maintenir et développer un haut niveau de service public sans augmentation de la fiscalité locale. Nous portons des projets ambitieux d'aménagement et de développement économique, de construction de logements qui sont également facteurs d'emplois, de dynamisme pour les entreprises du territoire, et de recettes fiscales nouvelles pour la collectivité.

Le gouvernement doit prendre conscience que chaque coupe budgétaire au niveau national aura de lourdes conséquences pour notre budget et l'ensemble de nos projets locaux.

La Fédération Nationale des Travaux Publics vient de tirer la sonnette d'alarme pour dire que des milliers d'emplois supplémentaires seront menacés si les collectivités ne peuvent plus réaliser leurs investissements.

De plus, cette baisse drastique des dotations se conjuguerait à des accroissements de charges imposés aux collectivités locales, tels ceux résultant de la réforme des rythmes scolaires ou de la hausse de la TVA.

Le Comité National des finances locales estime à près de 2 milliards ces charges nouvelles pour les collectivités.

Ces choix d'austérité ont, en 2012, installé la récession dans presque tous les pays européens avec leurs cortèges de difficultés pour les peuples.

Dans le monde, les exigences grandissantes s'expriment, en faveur de politiques de relance économique et sociale.

Le moment est venu de s'en inspirer si nous voulons que la courbe du chômage s'inverse.

Le Conseil Municipal de Montataire ne demande pas l'aumône, **Il se prononce pour le respect des engagements pris au nom de l'État.**

Nous demandons ainsi que le gouvernement revienne sur ses décisions unilatérales et ouvre de véritables négociations avec les collectivités, et les associations d'élus.

Il faut bâtir un véritable pacte de solidarité entre l'État et les collectivités locales, garantissant à celles-ci les moyens de poursuivre les politiques au service des populations et du développement de la société.

Avant le vote de la présente motion, madame Colette BURATO a déclaré au nom du groupe socialiste que les élu(e)s voteront la motion mais que les délais de remise de la motion n'ont pas permis d'en discuter avant, que ce serait bien d'avoir les motions avant les conseils.

Monsieur le Maire donne son accord.

La présente motion est adoptée avec 25 voix Pour et 2 Abstentions.